

Naissance au Palais fédéral

Autor(en): **Schneider-Ammann, Johann N.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Rapport annuel / Suisse tourisme**

Band (Jahr): - **(2016)**

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-685549>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Neue Zürcher Zeitung

Abonnementspreise:	
inland	Fr. 1200
ausland	Fr. 1400
inland	Fr. 1100
ausland	Fr. 1300
inland	Fr. 1000
ausland	Fr. 1200
inland	Fr. 900
ausland	Fr. 1100

Schweizerisches Handelsblatt
und
Tägliche Ausgaben

Die einjährige Abonnementpreis: für den Rest des Jahres 1917
Rechnung: 7100, 7101, 7102 (nachst 7103) und Drucker: 4488
Administration: 6090 und Expediente: 6109, Gesellschaft 10
Annoncen-Abteilung: 6334, Zerkleinerung 6 / Gesellschaft 10

Sidgenossenschaft.

Nationale Vereinigung für die Förderung des Reiseverkehrs. Bern, 27. Nov. ab 9 Uhr konstituierende Generalversammlung der nationalen Vereinigung für die Förderung des Reiseverkehrs, die heute vormittag um elf Uhr im Nationalratsaal eröffnet wurde, fanden sich 22 Mitglieder ein.

Bundesrat Calonder entbot den Anwesenden den Willkommenegruss und gab in seinem Auftrage einen ausführlichen Überblick über die Vorarbeiten zur Schaffung der schweizerischen Zentralen. Anlässlich der heutigen Generalversammlung der Sidgenossenschaft...

Der Generalrat der Sidgenossenschaft... Der Generalrat der Sidgenossenschaft... Der Generalrat der Sidgenossenschaft...



Die Sidgenossenschaft... Die Sidgenossenschaft... Die Sidgenossenschaft...

Sanktionen.

Jürich.
Oberstgerichtswahl. Die demokratische Kantonsratifikation hat nach dem Kantonsrat die für die Oberstgerichtswahl anzufordern lassen zu lassen und dafür Herrn Westergaard...

Dem Grossen Rat ist eine Vorberatung... Dem Grossen Rat ist eine Vorberatung...

Die demokratische Kantonsratifikation... Die demokratische Kantonsratifikation...

Die demokratische Kantonsratifikation... Die demokratische Kantonsratifikation...

Die demokratische Kantonsratifikation... Die demokratische Kantonsratifikation...

Entwurf für die konstituierende Generalversammlung.

Statuten

der
nationalen Vereinigung zur Förderung des Reiseverkehrs.

I. Zweck.

Art. 1. Unter der Bezeichnung "Nationale Vereinigung zur Förderung des Reiseverkehrs, Association nationale pour le développement du tourisme", "Associazione nazionale per lo sviluppo del turismo" besteht ein Verein im Sinne von Art. 60 u. ff. des schweizerischen Zivilgesetzbuches. Der Verein hat zum Zweck, die gemeinsamen Arbeit aller auf dem Gebiete des Reiseverkehrs wirkenden Kräfte und Organisationen zu fördern, vor allem durch die Errichtung und Unterhaltung einer als "Schweizer. Verkehrszentrale" bezeichneten Institution.

Sitz des Vereins ist

II. Mitgliedschaft.

Art. 2. Als Mitglieder können dem Verein beitreten:
a. im Inland domizillierte physische Personen;
b. im Inland domizillierte juristische Personen des privaten Rechts;
c. die inländischen juristischen Personen des öffentlichen Rechts;
d. im Ausland domizillierte Schweizerbürger;
e. im Ausland domizillierte aus Schweizerbürgern gebildete Personenvereinigungen.
Über die Aufnahme entscheidet der Vorstand.

À l'écoute de la politique

Suisse Tourisme se focalise aujourd'hui sur sa mission de marketing. Mais l'ONST n'hésitait pas à peser dans le jeu politique.

- 1919: pour l'amélioration des liaisons ferroviaires avec le reste de l'Europe
- 1922: pour l'allègement des conditions d'entrée sur le territoire (suppression du visa pour les voyageurs de certains pays)
- 1925: pour la levée de l'interdiction de circuler en automobile dans le canton des Grisons
- années 1930: pour une politique fédérale de promotion des arts et du cinéma
- années 1950: pour la protection des paysages et contre le bruit, pour des espaces de loisirs durables
- années 1960: pour la reconnaissance du tourisme en tant que branche majeure de l'économie
- 1972: pour un développement qualitatif plutôt que quantitatif du tourisme en Suisse
- 2004: la Suisse obtient le statut de "destination approuvée", permettant aux Chinois voyageant en groupe de se rendre en Suisse sans solliciter d'autorisation de sortie du territoire
- 2015/2016: efforts conjoints de la Confédération et de Suisse Tourisme pour simplifier le recueil des données biométriques en vue de l'octroi du visa Schengen en Chine

Naissance au Palais fédéral

C'est sous la coupole du Palais fédéral que les pères fondateurs de l'Office National Suisse du Tourisme se réunirent en 1917. Un choix fortement symbolique, qui fait que de nos jours encore, la promotion de notre pays est du ressort des chambres fédérales.

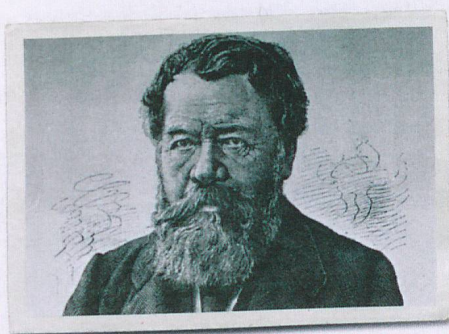
Le 28 novembre 1917, alors que la guerre fait rage en Europe, une poignée d'hommes ont rendez-vous à 11 heures dans la salle du Conseil fédéral, à Berne. L'objet de leur rencontre: l'assemblée générale constituante de l'Office National Suisse du Tourisme. Ce projet s'est trouvé un ardent défenseur en la personne de Felix Calonder, premier conseiller fédéral romanche.

Triomphe d'un promoteur valaisan

Cette journée, qui donne son essor à une branche tout entière, a le goût de la victoire pour le conseiller national Alexander Seiler. Cet hôtelier de Zermatt a

pris l'initiative dès 1911 en déposant une motion au Conseil national. L'objectif: rassembler les forces jusqu'alors dispersées au sein d'un office central, soutenu conjointement par la Confédération, les cantons, les offices de tourisme régionaux mais aussi les entreprises d'hôtellerie et de restauration. Ce sera l'acte fondateur de l'Office National Suisse du Tourisme (ONST).

La mission des origines n'a rien perdu de son actualité, bien au contraire: la Suisse est désormais confrontée à une concurrence intense face à un grand nombre d'autres destinations. L'objectif est donc, en étroite collaboration avec les professionnels, d'affiner son identité en tant que pays de vacances, de voyages et de congrès en utilisant des techniques de communication variées, efficaces et créatives et de lever les obstacles à la pénétration de nouveaux marchés (visas, p. ex.) afin de se différencier de la concurrence. Les aspects esthétiques et financiers de cette communication font l'objet d'un débat constant avec les prestataires de l'industrie touristique.



Célèbre pari de l'hôtelier Johannes Badrutt, à St-Moritz, considéré comme l'acte fondateur du tourisme hivernal en Suisse: des Anglais sont les premiers à venir passer l'hiver dans les Alpes et repartent enchantés.

Fondation de l'**Association nationale pour la promotion des voyages**, à Berne, futur Office central du tourisme suisse, aujourd'hui Suisse Tourisme.

1863

Début des voyages organisés en Europe. Un premier voyage de reconnaissance de l'entrepreneur anglais Thomas Cook passera par Genève. Il sera le déclencheur de l'organisation de voyages de groupe et d'affaires à destination de la Suisse. Les arrangements forfaitaires vont simplifier la vie des voyageurs et contribuer à la démocratisation du tourisme.

1864

1901



Henry Dunant reçoit le Prix Nobel de la paix. Le fondateur du Comité international de la Croix-Rouge, né à Genève, contribue à renforcer l'image positive de la Suisse dans le monde entier.

1917

«Le tourisme est un élément essentiel de l'identité.»

Johann N. Schneider-Ammann, conseiller fédéral, dirige le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche. Il est à ce titre en charge de la branche du tourisme. Il répond à quelques questions sur l'industrie, mais aussi sur son lieu de vacances préféré.



Quelle est l'importance du tourisme dans l'économie suisse?

Le tourisme est l'un des piliers de notre économie: il représente environ 3% de notre PIB et plus de 4% des emplois en Suisse. Il joue un rôle clé dans des régions entières des Alpes et sans lui, les perspectives économiques d'un grand nombre de vallées seraient compromises. Mais le tourisme est bien plus que cela encore: c'est une carte de visite pour notre pays, un élément essentiel de notre identité.

Où se trouve selon vous le plus fort potentiel de développement pour le tourisme suisse?

Le tourisme se développe de façon extrêmement dynamique. Les attentes de nos visiteurs évoluent sans cesse. Pour rester concurrentielle, l'offre doit s'adapter en permanence. Le tourisme suisse fait un travail remarquable à cet égard et est en phase avec son époque. Je pense que le potentiel de développement se situe essentiellement dans les coopérations: si les différents acteurs parviennent

à travailler encore mieux ensemble, chacun en tirera profit. La digitalisation offre aussi de formidables opportunités au tourisme.

Quels sont pour vous les principaux défis à long terme de l'industrie suisse du tourisme?

Ce secteur est en constante évolution depuis plus de 30 ans et les défis sont nombreux, qu'il s'agisse des transformations de la demande ou du passage au numérique. Mais ce changement structurel est aussi une formidable opportunité, dont ont déjà su tirer parti les villes, par exemple. La clé de la réussite pour le tourisme réside dans sa capacité à innover, notamment en créant des offres nouvelles répondant aux attentes du marché.

Quelle est la campagne ou l'opération du tourisme suisse qui vous a le plus marqué et pourquoi?

Les campagnes créatives de ces dernières années m'ont toujours emballé. J'ai particulièrement

aimé celles avec les montagnards Sebi & Paul ou celle avec les prophètes de la météo du Muotatal. Elles ont su mettre en avant des valeurs suisses traditionnelles pour susciter sympathie et envie de voyager. Je n'oublie pas non plus la campagne #AMOUREUX-delaSUISSE, à laquelle j'ai eu le plaisir de participer en 2015. J'ai trouvé l'idée de ces messages vidéo très réussie. Je suis certain que cette campagne a bien été accueillie par nos visiteurs.

À quoi ressemble pour vous le séjour idéal en Suisse?

La Suisse a tout ce qu'il faut pour des vacances réussies. Quand j'ai du temps libre, je préfère retrouver mon Oberland bernois natal, ou encore aller en Engadine. J'aime faire de la randonnée dans ces paysages spectaculaires ou juste m'installer au soleil et me plonger dans un bon livre.